

L'ADMISSION

Les conditions d'admissibilité au SAMSAH sont les suivantes :

- Disposer d'une notification d'orientation SAMSAH de la Maison départementale et métropolitaine des personnes handicapées (MDMPH),
- Être domicilié sur le territoire de la Métropole de Lyon,
- S'inscrire dans un parcours de rétablissement.

La personne concernée est actrice de la demande d'admission, et peut être accompagnée par son entourage.

Déroulement de la procédure d'admission :

- L'envoi d'une demande d'admission (dossier transmis par mail ou courrier),
- Des rencontres avec des professionnels du SAMSAH pour présenter les missions du service, recueillir les attentes de la personne et évaluer ses besoins,
- Une commission d'admission.

CONTACT

Tél. : 04 27 18 79 75
contact.samsah-ampere.lyon2.pleiade@arhm.fr

SAMSAH Ampère
10 rue de Castries
69 002 LYON



ACCÈS

Métro ligne A : Arrêt *Ampère Victor Hugo*
Gare Perrache : Bus, Tram, Métro, Train

www.arhm.fr - @FondationARHM

arhm
FONDATION

 **PLÉIADE**
Accompagnement
et hébergement

SAMSAH AMPÈRE

Accompagnement des Personnes dans leur Rétablissement

Mise en page : Design'it - Impression : Service imprimerie Fondation ARHM - Dépot légal - Mars 2020.

CONTACT

Tél. : 04 27 18 79 75
Fax 04 27 18 79 79
10 rue de Castries
69 002 LYON

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Du lundi au vendredi
9h à 12h30 et 13h30 à 17h

ACCOMPAGNEMENTS

De 9h à 19h, sur rendez-vous.

PRÉSENTATION

Un SAMSAH pour
l'Accompagnement des
Personnes dans leur
Rétablissement (Ampère).

Le Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) Ampère s'adresse aux personnes de 18 à 60 ans présentant un trouble psychique.

D'une capacité de 47 places, il aide les personnes à concrétiser leurs projets.

Le service déploie des pratiques orientées vers le rétablissement des personnes et s'attache donc à les soutenir dans leurs choix afin de renforcer leur capacité d'agir par elles-mêmes.

Le service propose à la personne d'évaluer ses forces et ses difficultés pour favoriser son mieux-être au quotidien.

LES MODALITÉS D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT

Le SAMSAH propose des accompagnements au plus près des lieux de vie des personnes : au domicile dans les locaux du service ou dans tout autre lieu.

Chaque personne accompagnée a un référent, coordinateur de parcours, qui l'aide à établir son projet personnalisé de rétablissement.

Selon les demandes et les besoins de la personne, des rendez-vous sont ensuite proposés avec des membres de l'équipe pluridisciplinaire.

NOTRE ÉQUIPE

L'équipe du SAMSAH est pluri-disciplinaire et composée de :

- Coordinateurs de parcours,
- Professionnels éducatifs,
- Infirmiers,
- Pair aidants,
- Psychologues,
- Diététicien,
- Ergothérapeute,
- Psychiatre,
- Secrétaire,
- Chef de service,
- Directeur adjoint,
- Directeur.

LES MISSIONS

Le SAMSAH accompagne des personnes dans leur rétablissement en intervenant dans les domaines suivants :

- Accompagnement vers et dans le logement : accès à un logement adapté et soutien dans les actes de la vie quotidienne,
- Santé physique et psychique, coordination des soins, transfert des soins de réhabilitation en milieu ordinaire,
- Vie relationnelle, interactions sociales,
- Insertion par l'activité culturelle, sociale, le travail.

Informatique et libertés

La réglementation relative à la protection des données personnelles a évolué avec l'entrée en vigueur du Règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD). Elle vise à mieux protéger les données recueillies, nécessaires à l'accompagnement.

Ces données font l'objet d'un traitement automatisé et sont à l'usage exclusif de l'établissement qui accompagne la personne concernée.

Celle-ci dispose de droits d'accès, de rectification, de transmission de ces données et du droit d'effacement dans les limites légales.

Pour exercer ces droits, la demande peut être adressée par :

- Courrier à :
DPO - Fondation ARHM
290, route de Vienne - BP 8252 - 69355 LYON CEDEX 08
- Mail à l'adresse dpo.rssi@arhm.fr